Image not found or type unknown

refus remboursement suite a un accident de voiture

Par **kadtim**, le **21/06/2012** à **20:32**

bonjour, j'ai eu un accident de la route en 2006.
arrêté à un feu rouge j'ai été percuté a l'arrière violemment ensuite le conducteur a pris la fuite et n'a jamais été retrouver malgré qu'il avait abandonné sa voiture!!
la voiture été apparemment une doublette d'une autre voiture et donc impossible de retrouver le conducteur. on ma donc conseiller de prendre un expert en assurance pour me défendre mais malgré tout sa toujours rien,l'expert assurance me donne plus de nouvel donc j'en déduit que pour lui c'est fini!!
aprés plusieurs contacts avec l'assurance il m'on dit qu'il ne me rembourseait pas, même le fond de garantie ne marche pas car le chauffard n'a pas été reconnu et comme j'été assuré au tier je ne peu rien faire.
que puis-je faire???????
je paye une assurance tout les mois et quand j'en est besoin, plus personne.

sont-ils dans leurs droits??
merci cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés